



**Conseil Économique  
et Social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRANS/WP.15/AC.1/2002/14  
2 janvier 2002

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE  
COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des transports  
de marchandises dangereuses

Réunion commune de la Commission de sécurité  
du RID et du Groupe de travail des transports  
de marchandises dangereuses  
(Berne, 18-22 mars 2002)

**Proposition concernant la référence aux normes dans le RID/ADR**

**Communication du Comité européen de normalisation (CEN)\***

Aux sessions précédentes de la Réunion commune, le CEN avait présenté plusieurs propositions visant à renvoyer à plusieurs normes européennes en voie d'être ratifiées par le CEN et publiées par ses membres:

- INF.8 à la session de mars 2000 pour EN 12245, EN 12257, EN 12807 et EN ISO 11623
- INF.27 à la session de septembre 2001 pour EN 12205, EN 1964-2, EN 13152, EN 13153, EN 1968 et EN 1802.

---

\* Diffusée par l'Office central des transports internationaux ferroviaires (OCTI) sous la cote OCTI/RID/GT/III/2002/14.

Le présent document invite à se référer aux normes européennes déjà publiées où a été établie la présente proposition.

Proposition: dans le tableau du 6.2.2, ajouter les références suivantes:

<i>pour les bouteilles</i>		
EN 12245: 2001	Bouteilles à gaz transportables – Bouteilles entièrement bobinées en matériau composite	6.2.1.1 et 6.2.1.5
EN 12205: 2001	Bouteilles à gaz transportables – Bouteilles à gaz métalliques non rechargeables	6.2.1.1 et 6.2.1.5
EN 12257: 2001	Bouteilles à gaz transportables – Bouteilles sans soudure, frettées en matériau composite	6.2.1.1 et 6.2.1.5
EN 1964-2:2001	Bouteilles à gaz transportables – Spécifications pour la conception et la fabrication de bouteilles de gaz rechargeables et transportables en acier sans soudure, de capacité comprise entre 0,5 l et 150 l inclus – Partie 2: Résistance à la traction ( $R_m \max > 1100 \text{ N/mm}^2$ )	6.2.1.1 et 6.2.1.5
EN 12807: 2001	Bouteilles rechargeables et transportables en acier brasé pour gaz de pétrole liquéfiés – Conception et construction	6.2.1.1, 6.2.1.5 et 6.2.1.7
<i>pour les fermetures</i>		
EN 13152: 2001	Spécifications et essais pour valves de bouteilles de gaz de pétrole liquéfié (GPL) – Fermeture automatique	6.2.1.1
EN 13153: 2001	Spécifications et essais pour valves de bouteilles de gaz de pétrole liquéfié (GPL) – Fermeture manuelle	6.2.1.1
<i>pour l'inspection périodique</i>		
EN 1968: 2001	Bouteilles à gaz transportables – Contrôles et essais périodiques des bouteilles à gaz sans soudure en acier (GPL exclus)	6.2.1.6
EN 1802: 2001	Bouteilles à gaz transportables – Contrôles et essais périodiques des bouteilles à gaz sans soudure en aluminium	6.2.1.6

-----